# L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 73. NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 31 OCTOBRE 1882. 56me Année.

Dufour, Dennet & Cie., Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post office at New Orleans, La as Second Class Matter.

**NOUVELLE-ORLEANS.**
MARDI MATIN, 31 OCTOBRE.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

Edition quotidienne.

Un an ........ $12 00
Six mois ........ 6 00
Trois mois ........ 3 00
Un mois ........ 1 00
On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

Edition du Dimanche.

Un an ........ $2 00
Renferme deux feuilletons.

Edition hebdomadaire.

Un an ........ $3 00
Six mois ........ 1 50
Quatre mois ........ 1 00
Trois mois ........ 75
Renferme deux feuilletons.

VENTES A L'ENCAN.

Par Spear & Escoffier, dans leur salle d'encan No 46 rue Royale, grande vente de meubles français, statuettes, glaces taillées et un immense assortiment d'articles de fantaisie dont l'énumération serait trop longue.

## DE L'INDUSTRIE DU COTON ET DE LA LAINE EN EUROPE.

**Rapports des Consuls des Etats-Unis.**

Nous avons, dernièrement, accusé réception d'un document important qu'avait eu l'obligeance de nous adresser notre ministre des affaires étrangères, à Washington. Il s'agissait des rapports des consuls américains sur l'industrie du coton et de la laine en Europe. Nous en donnons plus bas le résumé que nous avons promis à nos lecteurs.

Les Etats-Unis veulent être, constamment, au fait de ce qui se passe autour d'eux, surtout dans le monde commercial. Ils envoient dans ce but leurs consuls à l'étranger, spécialement dans les pays d'Europe où l'industrie a pris les plus grands développements, et ils exigent d'eux des rapports annuels détaillés sur les progrès qui s'accomplissent dans ces différentes contrées, au point de vue du travail manufacturier, de la production, de la consommation ; et c'est d'après ces données qu'ils appliquent à l'intérieur leur système économique.

Nous avons sous les yeux les rapports de cette année. C'est un fort volume de plus de 400 pages, plein de faits intéressants, de renseignements instructifs, dont le plus sommaire extrait prendrait plusieurs colonnes de notre journal.

Nous nous bornerons à citer les faits principaux, les chiffres les plus saillants.

Nous trouvons, par exemple, au milieu d'un rapport volumineux du consul des Etats-Unis en Suisse, un tableau fort curieux du nombre des broches fonctionnant dans les filatures du monde entier, et constatons que les Etats-Unis occupent, à ce point de vue, le second rang et viennent directement après l'Angleterre.

Voici ce tableau :

Par 1,000 habitants, l'Angleterre possède 1,180 broches ; la France, 135 ; l'Allemagne, 108 ; la Belgique, 148 ; l'Espagne, 103 ; la Suède et la Norvège, 48 seulement ; la Hollande, 57 ; l'Autriche, 42 ; la Russie, 30, et l'Italie, 29. Eh bien, les Etats-Unis occupent 218 broches par mille habitants. Ce résultat est d'autant plus merveilleux que l'industrie cotonnière chez eux ne date guère que de 20 à 30 ans.

Dans un de ces rapports, nous trouvons encore ce fait, qui intéresse singulièrement nos Etats cotonniers :

Dans les différentes fabriques d'Europe ou d'Amérique, le coton subit toujours, pendant ses différentes transformations, un déchet plus ou moins grand. Celui de l'Inde perd de 6 à 7 pour cent ; celui de l'Egypte de 5 à 6.

Le déchet de notre coton du Sud n'est que de 4 à 5 pour cent. On ne peut donner une preuve plus évidente de sa supériorité.

Autre renseignement plus général, mais qui donne une haute idée des développements immenses de l'industrie cotonnière.

Il existe, dans les différentes parties du globe, sans compter l'Inde anglaise, 72,000,000 de broches. Sur une population totale de 360,000,000 d'âmes, on arrive à une moyenne de 200 broches par 1000 habitants.

—Si nous passons à l'Angleterre nous y trouvons 2690 fabriques de coton, contenant 40,350,000 broches, 550,000 métiers, et employant 486,000 ouvriers des deux sexes et de tout âge.

Les salaires de cette immense armée d'ouvriers s'élèvent à $121,662,500 par an ; dans ce chiffre ne sont pas compris ceux des ouvriers bonnetiers, qui sont également considérables.

On évalue à $374,720,500 le capital placé dans cette industrie, dans le Royaume uni.

Le total des balles de coton importées en ce pays pendant les premiers six mois de 1882 est de 1,846,989. Dans cette même période, l'Angleterre a exporté pour $131,537,934,14 de cotonnades. Dans ce chiffre il y a 44,259,100 yardes envoyées aux Etats-Unis.

L'Angleterre possède également 2,580 fabriques de laine, 5,600,000 broches conduites par 265,000 ouvriers qui reçoivent, en gages annuels, la somme de $68,131,000.

Chose remarquable, les salaires ne sont guère plus élevés aux Etats-Unis qu'en Angleterre, et ce pays-ci semble marcher à grands pas vers l'époque où son industrie cotonnière pourra se passer de tout tarif de protection.

—Au point de vue de l'industrie cotonnière, la France passe après l'Angleterre et même les Etats-Unis ; elle occupe le troisième rang.

Elle entretenait chez elle, en 1878, 1058 fabriques de coton, avec 4.834,126 broches, maniées par 97,088 ouvriers et ouvrières. La moyenne des salaires quotidiens, dans les filatures, y variait de 77 à 48 sous par jour, pour les hommes, de 48 à 19 sous pour les femmes, et de 29 à 12 sous pour les enfants.

Dans les fabriques de cotonnades, les salaires étaient plus élevés. Nous trouvons les chiffres suivants : de 87 à 29 sous pour les hommes faits, de 48 à 24 sous pour les femmes, et de 29 à 15 pour les enfants.

Les importations de cotonnades en France en 1880, ont été de $13,284.881, et les exportations, de $15,822,999. Il faut remarquer que les salaires s'y sont élevés, depuis 1880, de 15 à 25 pour cent.

L'industrie de la laine y est plus développée que celle du coton. La France possède 2306 fabriques de ce genre, employant 105,839 ouvriers, faisant marcher 2,955,406 broches.

Les importations ont été, en 1882, de $15,824,744, et les exportations de 378,566 kilogrammes, ayant une valeur de $74,045,140.

Les industriels français, paraît il, ne se sont pas empressés de répondre aux questions qui leur avait posées M. le consul des Etats-Unis à Paris. Deux ou trois d'entr'eux seulement lui ont envoyé les renseignements demandés.

—Il en a été de même, en Allemagne, et les documents qui en proviennent, sont encore moins abondants que ceux de France.

En 1881, l'Allemagne a reçu, 1,570,877 balles, en n'estimant la balle qu'à 100 kilogrammes de coton, et 773,621 balles de laine, de 100 kilogrammes également.

La plupart du coton qui y est entré venait des Etats-Unis.

L'Allemagne entretient 9,532 fabriques avec 6,215,121 broches. A Berlin, les salaires des ouvriers varient de 238 à 357 sous par semaine.

C'est surtout en Bavière, en Silésie, et spécialement dans le Wurtemberg que les deux industries du coton et de la laine sont le plus développées.

—L'Italie fabrique moins de cotonnades et de lainages que les pays dont nous venons de parler. Elle emploie, dans les fabriques de ce genre, 87,610 ouvriers, soit une proportion de 3,13 sur mille âmes. On trouve dans ses manufactures 305,386 broches.

C'est dans la fabrication des broderies, des velours, des tulles, des galons, des rubans, des boutons qu'excelle ce royaume et ses exportations n'ont pas d'autre base.

—Un dernier tableau de la production et du mouvement commercial de la laine en Europe ; elle est, en Russie, de 177,200,000 kilogrammes ; en Angleterre, de 67,500,000 ; en France, de 12,700,000 ; en Allemagne, de 35,600,000 ; en Espagne, de 33,000,000 ; en Italie, de 970,000.

Sous ce rapport, les Etats-Unis tiennent encore le second rang dans le monde ; ils viennent directement après la Russie, la plus grande productrice, avec 119,600,000 kilogrammes.

Les importations dans le vieux monde s'élèvent à 542,136,000 kilogrammes et les exportations à 222,902,000 ; les premières l'emportent donc sur les secondes de 319,224,000 kilogrammes.

La consommation générale de la laine s'élève au chiffre de 722,000,000 kilogrammes ; si nous y ajoutons celle de 162,000,000 par les Etats-Unis, nous arrivons à un grand total de 882,000,000 de kilogrammes pour le monde entier.

De tous les chiffres que nous venons de citer, il résulte que les Etats-Unis, section nord, ont fait d'immenses progrès dans la fabrication des cotonnades, n'ayant pas sur place la matière première, et qu'ils luttent presque d'égal à égal avec les vieux pays d'Europe.

Que serait-ce donc si ces fabriques étaient établies au Sud, où l'on a le coton sous la main, où l'on échappe aux frais nombreux de transport ? Qui sait si, au bout de quelques années, les manufactures établies dans notre section n'imposeraient pas leurs produits à l'Europe, à plus bas prix que celle-ci ne peut les fournir ?

Qui sait si une bonne partie des ouvriers du Nord, trouvant, parmi nous, de meilleures conditions pour la vie et le travail, n'afflueraient pas dans nos filatures ?

Le mouvement n'est-il pas imprimé déjà au transfert des raffineries de l'Est à la Nouvelle Orléans ? Pourquoi, par la même raison n'effectuerait-on pas également le transfert des filatures du Nord et de l'Est dans notre section ?

## Nouvelles de France.

Nous appelons l'attention sur nos dépêches de Paris et de Lyon. Elles sont courtes mais trop significatives aussi.

Nous avons reçu, hier, le numéro de novembre du "Louisiana Journal of Education," que rédigent avec tant de talent deux de nos éminents professeurs, MM. Robert M. Lusher et Wm O. Rogers.

—Nous avons reçu les cartes de Mmes Gallino-Geraizer et Thérèse Panchioni, artistes de la troupe de M. Defossez Toutes deux ont des antécédents qui nous paraissent être des gages certains de succès, et l'une d'elles, Mme Gallino-Geraizer nous arrive avec un mot très flatteur pour elle, mot signé d'une plume en laquelle notre confiance est entière. Aussi attendons-nous sans crainte leur première carte de visite au public. L'entrevue sera bonne pour tous, nous en avons la ferme espoir.

ACADÉMIE DE MUSIQUE — M. James O'Niell est un jeune comédien très en faveur à New-York, dont les succès ont été nombreux au Union Square Theatre. La réussite complète qu'il a obtenue dimanche et lundi, ne l'a donc pas surpris. *An American King* est un drame en 4 actes, écrit par M. C. T. Dazey. On y sent une main habile, connaissant le théâtre, ses exigences et ses effets, obéissant aux unes et obtenant les autres. Le premier rôle gagne encore par l'interprétation que lui donne M. O'Niell, et les divers emplois de la troupe sont tenus d'une façon toute satisfaisante. Ce soir et demain même programme.

Nous le répétons, le succès de M. O'Niell a été brillant ; c'est un talent réel que nous engageons fortement le public à aller entendre. Il fait recette et c'est justice.

THEATRE ST-CHARLES. — Une critique très comique, un dialogue où les mots abondent, le tout encadré dans une musique qui rend à merveille l'esprit du poème, telle est la comédie qui a servi de début à la troupe dont M. John E. Ince est l'artiste le plus saillant. *Fun in a boarding school* n'a pas seulement donné au public le plaisir de faire la connaissance de M. Ince, il lui a aussi valu de pouvoir apprécier Lisetta Ellani, et cette appréciation n'a rien eu que de flatteur pour celle-ci.

*Fun in a boarding school* sera répété ce soir.

GRAND OPERA HOUSE—*My Partner* semble devoir fournir bonne carrière. Ces quatre actes ont évidemment plu ; le public a fait un très chaleureux accueil aux artistes chargés d'en jouer les caractères. La troupe de MM. Brown et Lennox a été évidemment composée avec grand soin ; il y a là des sujets qui partout seraient acceptés avec faveur, et un ensemble qui promet un répertoire bien tenu.

Mme Olympe que nous n'avons pas besoin de recommander pour le goût et la belle qualité de ses marchandises annonce aujourd'hui la réception de son stock de saison, qui embrasse les dernières nouveautés parues. Nous engageons les dames à lui rendre leur visite habituelle et nous leur garantissons cette année une véritable surprise, dans le prix des marchandises et des ordres à exécuter. Nous sommes sûrs que cette révolution dans les prix lui attirera les clientes les plus oraiatives.

**Propriété et pharmacie à vendre à la Baie St-Louis.**—Voici une excellente occasion pour un médecin qui voudrait aller exercer sa profession à la Baie St Louis. La belle propriété de feu le Dr C. Delery située dans une partie centrale de cette dernière localité est à vendre en ce moment, ainsi que la pharmacie de M. Edgar Deléry, établie depuis onze ans, et dont la clientèle, parfaitement sûre, s'accroît tous les jours. Propriété et pharmacie sont vendues pour cause de changement de domicile.

**Horsford's Acid Phosphate,**
**Un précieux tonique pour les nerfs.**

LE DR C. C. OLMSTEAD, de Milwaukee, Wis., dit : J'en ai fait usage dans l'exercice de ma profession, pendant 10 ans ; et je le considère un précieux tonique pour les nerfs.

**Dr S J. Courrègé.**—Nous appelons l'attention sur l'annonce que nous publions plus loin relativement aux consultations du Dr Courrégé.

Le docteur Courrégé est un praticien de distinction que nous prenons plaisir à recommander au public. Il compte parmi ceux qui font honneur à la Faculté de Médecine de la Nlle Orléans.

**Maison E. Offner.**—Dans "l'Abeille" de ce jour, cette maison annonce avoir reçu tout récemment un assortiment aussi vaste que varié d'articles de porcelaine et de faïence les plus riches et les plus nouveaux qui soient. Dans notre feuille de dimanche prochain, nous consacrerons quelques lignes à l'énumération, ne fût-elle que partielle—des plus beaux et des plus utiles de ces articles.

L'agence Havas communique la dépêche suivante :

Alger, 12 octobre.

On annonce que M. Tirman retournera à Paris le mois prochain pour soutenir devant la commission du budget la demande de crédit de cinquante millions destinés à la colonisation en Algérie.

Une conversation intéressante s'est engagée, à l'Académie française, entre plusieurs membres, relative à une question d'orthographe que soulève le travail du Dictionnaire historique de la langue française.

M. Cuvillier-Fleury a soutenu, contrairement à certains exemples qu'il trouve contestables, que les mots composés tels que *à parte, fac-simile, auto-da-fé*, empruntés à une langue étrangère, ne doivent pas prendre la marque du pluriel.

## LOUISIANE.

Le *Louisiana Sugar Bowl* (paroisse Ibérie), du 26 octobre,

Contient une lettre du Prof. Waterhouse, de l'Université de Washington, de St-Louis, à MM. James Putnam et Ménélas, de Brookhaven, Mississipi, donnant des détails fort intéressants sur l'essai d'une nouvelle machine à décortiquer la jute Cette machine est de l'invention de M. Abee Smith, de St-Louis.

La jute soumise au travail du nouvel appareil provenait de la plantation de M. Ménélas, possesseur d'une superbe magnanerie, qui rivalise avec celle que dirige M. Crozier, près de Corinthe.

Le succès a, paraît-il, été complet. Les tiges de jute étaient de 5 à 7 pieds de longueur et pesaient 87 livres.

En 30 minutes, l'opération a été faite ; elle a donné 27 livres de fibre verte. Cette fibre n'est pas complètement dépouillée de gomme, en sortant de la machine, mais il ne faut plus qu'un léger rouissage pour l'en dégager complètement. En effet, la fibre étant déjà séparée de la tige, l'eau employée dans le rouissage la pénètre partout également, et n'y laisse aucune trace de gomme. A ce point de vue, la machine de M. Abee Smith rend un grand service à la nouvelle industrie qui, encouragée, sans doute, par ce succès, va se développer dans le Sud et en Louisiane.

—Notre confrère dit que les nouvelles des sucreries sont excellentes. On parle d'un rendement de 2,000 à 2,500 livres l'acre.

On a beaucoup exagéré les pertes occasionnées par l'inondation. Elles ne seront pas de 80,000 boucauts, comme on l'avait dit ; elles s'élèveront à peine à la moitié de ce chiffre.

On compte sur un rendement d'au moins 225,000 boucauts, contre 123,000, l'an dernier. Les vieux planteurs affirment même que la récolte peut produire 250,000 boucauts.

*L'Observateur de St-Martinville* du 28 octobre :

Notre village a été d'une monotonie désespérante pendant toute cette semaine. Nos planteurs profitent de la saison délicieuse que nous avons pour hâter leur travaux de ferme, et ne nous visitent que rarement.

Aussi le village a un air triste et ennuyé, que le bruit et le brouhaha des affaires chasseront heureusement le mois prochain.

En attendant, notre village se fait vertueux et telle est la tranquillité de l'ordre qui y règnent, que le puritain le plus puritain se pâmerait d'aise.

Le temps est exceptionnellement beau depuis quelques jours. Jamais l'automne ne s'est montré sous formes plus séduisantes. Il rivalise avec le printemps par sa fraîcheur et sa beauté. Nos parterres sont émaillés de fleurs ; l'herbe court épaisse sur nos prairies. Les arbres ont conservé leur feuillage épais. A peine si par ci, par là, quelque feuille jaunie se montre parmi la verdure. Comme au printemps les oiseaux chantent et le moqueur nous réjouit encore de ses trilles savants.

Devons nous ce temps délicieux à la comète superbe qui fait étalage si coquettement de sa chevelure de feu. La belle voyageuse se montre toujours radieuse à l'horizon quelques heures avant la venue du soleil et s'en éloigne lentement chaque jour.

Ou bien ce temps si beau ne réserve-t-il pas quelque désagréable surprise à nos planteurs trop peu méfiants. *Les* nuits sont fraîches, tellement fraîches qu'elles nous font aimer les douceurs du *caille*. Le matin, la rosée qui perle sur le gazon est glacée, et tout cela ne dit que trop que la frileuse saison est proche, et que nous devons craindre les bises de novembre et le givre de décembre.

Nos planteurs ne feraient-ils pas mieux de se mettre en garde contre les changements soudains qui se font dans cette saison, et qui dans une seule nuit éparpillent au loin leurs rêves les plus caressés.

Déjà bon nombre de nos planteurs ont commencé leur roulaison, et sous peu de jours, toutes les sucreries le long du Têche seront en pleine opération. Les cannes sont superbes et mures, et si quelque g'ace perfide ne nous arrive soudain nos habitants feront moisson doree.

Le *Méchacébé* (paroisse St-Jean-Baptiste), du 28 octobre :

—Le beau temps continue et la roulaison marche avec célérité. Aussi les planteurs auront tôt fini. Cependant les viviers sont bas et sur maintes habitations il faut avoir recours aux pompes. Mais cela vaut encore mieux que le mauvais temps.

—Les travaux sont commencés à la crevasse de Bonnet Carré et seront poussés avec activité. L'étendue du tracé comprend près de trois milles,—du coude de la limite supérieure de la crevasse jusqu'à l'habitation Gipsy. C'est là un grand travail, qui demandra au moins trois mois pour son accomplissement, et ce n'est guère que vers la fin de janvier qu'il sera achevé. Près de trois cents prisonniers, sous les ordres du capitaine Bradshaw, y sont employés.

—Le *Ascension Democrat* rapporte que des résultats extraordinaires ont été obtenus, sur l'habitation Souvenir de M. Léon Godchaux, de cannes de plant. Le rendement a été de trois mille livres par apent. La canne pesait trente-sept tonnes l'arpent.

Mais ce résultat est de beaucoup surpassé à St-Jacques, s'il faut s'en rapporter au *Foyer Crole*, qui, toutefois, n'est pas encore content. "Le rendement moyen, dit notre confrère, n'est *que de* **12,000 à 15,000** *livres* par arpent, et si c'est satisfaisant pour les débuts, tout le monde est en droit d'attendre *mieux*."

Eh bien, ici, à St-Jean-Baptiste, sol ingrat auprès du vôtre, quand on obtient 2,500 livres par arpent on ne se plaint plus. Et chez vous à 15,000 livres ou espère mieux ! Mais jamais, on doit mettre des coquilles dans votre sucre !

—Jeudi matin, est décédé, à la suite d'une longue maladie, M. Fremence Vicknair, âgé de 43 ans. Un nombreux cortège accompagnait son corps au cimetière de l'Eglise St-Pierre, jeudi après-midi. Il laisse une veuve et six enfants. Nos compliments de condoléance à la famille.

*L'Etoile d'Ibérie*, du 28 octobre :

Nous avons accompli notre devoir dans notre voyage à la Nlle-Orléans, bien que, nous n'ayons pu voir M. Theo. Harang, qui est maintenant au Bayou Lafourche, surveillant l'établissement de la fabrique de jute. Nous croyons utile, toutefois, de dire à propos des sucreries centrales, vu les informations que nous avons pu prendre, que rien de sérieux ne pourra se faire avant que la question du tarif sucrier, qui se présentera au prochain congrès, ne soit définitivement résolue pour un laps de temps suffisant, justifiant la mise en activité du capital nécessaire à leur établissement. Cependant, comme mesure préliminaire, nous croyons devoir conseiller à nos amis de le Petite Anse, de la prairie Carlin, de la prairie Greig et d'Abbéville, de donner leur concours au chemin de fer de la Saline, car de là doit certainement surgir des branches qui faciliteront grandement le développement de toute cette section, auquel cas, par les uns ou par les autres, l'établissement de sucreries centrales, maintenant dans le doute, deviendra un fait certain. Tout dépendant d'une question de tarif, le congrès devant être certainement démocratique, le simple bon sens doit dicter aux habitants de toute cette région qu'elle doit être leur ligne de conduite.

*La Sentinelle de Thibodaux* du 28 octobre :

—Actuellement, à peu d'exceptions près, toutes les sucreries sont en pleine roulaison. D'après les rapports qui nous sont parvenus, le rendement est très satisfaisant pour la saison. On parle de 2,000 à 2,500 livres à l'arpent et on espère en retirer de 3,000 à 4,000, s'il ne survient pas de contretemps.

—La culture du riz, surtout dans la paroisse Lafourche est tout ce qu'on peut désirer de mieux pour faire fortune. A l'appui de cela nous reproduisons d'un de nos échanges les lignes suivantes :

" MM. Béloni Gossin et H. N. Parr qui cultivent la propriété de Dick Pugh, paroisse Lafourche, y avaient semé 250 acres de riz. L'inondation survenant avait tout détruit. A peine l'eau s'était-elle retirée, qu'ils se remirent à l'œuvre et semèrent 950 acres de riz. Ils viennent de vendre leur récolte à M. Octave Rousseau au prix de $4 50 le baril. Ils comptent en tirer $27,000, ce qui leur fait un gain net de $20,000.

—Lézin Daigle et ses deux enfants, résident dans la paroisse Terrebonne, près de Thibodaux, ont fait avec sept piastres de dépenses quarante boucauts de sucre et quatrevingt barils de melasse. Ces cannes ont été transportées et roulées à la sucrerie de MM. Wood frères, qui ont retenu pour ce travail la moitié. M. Daigle retirera pour sa part $3,000, et il y a des gens qui prétendent encore que les travailleurs blancs ne peuvent pas faire venir des cannes.

—Nous voyons avec plaisir que les citoyens de la paroisse Lafourche, sont déterminés à avoir de bons chemins. D'après les rapports des inspecteurs, tous ceux qui en avaient de mauvais ne se font pas tirer l'oreille pour les réparer, comprenant qu'il est de leur intérêt particulier aussi bien que de celui du public en général que les bons chemins carrossables en tout temps, font la prospérité d'un pays.

—Un grand mass meeting du parti démocratique aura lieu à Thibodaux le 6 du mois prochain. L'Hon. Jos. H. Acklen, ainsi que plusieurs autres orateurs distingués harangueront l'assemblée qui, il faut l'espérer, sera nombreuse.

Le *Journal de Ibérie*, du 28 octobre :

Il fait un temps superbe, toute la semaine. Ceux qui roulent obtiennent un meilleur rendement que la semaine dernière. Lundi prochain à peu près toutes les cheminées de sucreries lanceront dans les airs des flocons de fumée.

—Les journaux de paroisse que nous avons sous les yeux continuent à nous donner les plus belles espérances pour la récolte.

—Jeudi dernier était le grand jour de la première communion des enfants ; un temps magnifique a favorisé cette journée. Les parents étaient venus en foule assister à cette cérémonie si imposante, et le recueillement des enfants prouvait avec quel soin et avec quel zèle ils avaient été préparés à recevoir ce sacrement par le Rév. Père Jaquet.

—Décédé, le 25 courant, à l'âge de 17 ans, William Crochet.

*Le Louisianais* (paroisse St-Jacques), du 28 octobre :

La roulaison a commencé partout. Le rendement est excellent et la qualité du sucre supérieure.

Les planteurs sourient, les travailleurs sont contents, et le ciel bleu au-dessus de nos têtes semble aussi prendre part à notre joie.

## Nouvelles Télégraphiques.

Londres, 26 oct.—Le *Times* dit que le gouvernement anglais a fait savoir au ministère français qu'il ne s'oppose en aucune façon à l'abolition des capitulations en Tunisie et à l'établissement de tribunaux français dans la conduite honorable desquels il a pleine confiance. Toutefois la Grande-Bretagne ne permettra rien qui soit préjudiciable à ses intérêts commerciaux avec Tunis. La France a donné satisfaction complète sur ce point ; en retour il a été parfaitement stipulé que quels que soient les arrangements pris par l'Angleterre en Egypte les droits des sujets français seront respectés à l'égal de ceux des sujets britanniques.

Le Caire, 26 oct—Les avocats anglais refusent de prendre la défense de Mahmoud Baroudi et de Toulba Pacha, mais ils défendent Arabi, Ali Fehmi, Abdelal et Osman Fahzi—le dernier accusé d'avoir pris le parti de Halim Pacha. Ces accusés seront jugés séparément. On dit qu'il y a seulement 130 prisonniers au Caire et très peu dans l'intérieur.

Londres, 26 octobre—L'agence Reuter a reçu du Caire une dépêche annonçant que le commissaire chargé de l'accusation a interrogé Ali Bey Rushdi qui, pendant le bombardement d'Alexandrie, commandait la garde de la cour de justice. Ali prétend qu'il a reçu de Soleiman et de Daoud Pacha l'ordre d'incendier le bâtiment mais qu'il n'a pas obéi et qu'il s'est rendu au camp de Kafr-el-Douar. Conduit devant Arabi il a déclaré qu'il avait exécuté l'ordre donné. Alors Arabi s'est écrié : "Dieu soit loué ! nous avons détruit la majorité des chrétiens et leurs principaux bâtiments !" Toutefois en ce qui concerne ce chef d'accusation la preuve n'a pas été faite.

Le Caire, 26 octobre—Le conseil des ministres s'est réuni aujourd'hui sous la présidence du khédive. On croit que la discussion a porté principalement sur le degré d'opportunité qu'il y aurait à arrêter les poursuites contre les rebelles.

Alexandrie, 26 octobre—Le colonel Warren, chargé de faire des recherches au sujet du professeur Palmer qu'on croit avoir été assassiné en même temps que son escorte par les Bédouins, rapporte qu'il a saisi à Akba une lettre écrite par le gouverneur de Nahl établissant que le gouverneur a donné l'ordre de les attaquer et de les tuer, ce qui a été fait.

Les dispositions hostiles des Bédouins empêchent toute recherche à l'intérieur. Les émissaires envoyés par le colonel Warren ont été tués. Le colonel annonce qu'il est parti avec 156 Bédouins sur la fidélité desquels il peut compter, et qu'il est sûr d'être aidé dans sa tâche par les indigènes les plus influents habitant dans le voisinage des districts révoltés.

Londres, 26 octobre.—Le *Foreign Office* a reçu de Suez un télégramme annonçant que les cadavres du lieutenant Charrington et du capitaine Gill, tous deux faisant partie de l'expédition du professeur Palmer, ont été retrouvés. On ne sait rien de positif au sujet du professeur. Les Bédouins sont des plus surexcités, et ceux qui sont compromis dans cette affaire menacent d'attaquer le détachement commandé par le colonel Warren.

Londres, 26 oct.—Une dépêche du Caire annonce que la partie de l'Egypte au sud de Khartoum est tout entière au pouvoir du faux prophète.

Le Caire, 26 octobre.—On annonce que le faux prophète est arrivé à Kordofan. Le conseil des ministres a décidé d'enrôler le plus possible de soldats nègres pour combattre le faux prophète. Ismail Pacha Eyoub sera placé à la tête de ces troupes avec Stone Pacha pour lieutenant.

Alexandrie, 26 octobre.—Le préfet de police a ordonné qu'aucun indigène ne sorte dans la rue après 9 heures du soir sans être porteur d'une autorisation spéciale.

Rome, 26 octobre.—Le lieutenant de la marine de guerre italienne Paolucci, qui avait déserté pour s'enrôler dans l'armée d'Arabi Pacha, a été condamné à deux ans de prison. La condamnation prononcée par le conseil de guerre a été confirmée.

Le *Journal des Débats* :

Nous constatons avec une joie profonde l'inanité des violences et des rodomontades que les légitimistes se permettent depuis quelques semaines ; nous n'éprouvons pas une moindre satisfaction à voir quel tranquille dédain le gouvernement oppose à toutes ces démonstrations. Les déclamations enflammées, les encouragemens à la violation des lois, les invocations au roi, tous ces faits délictueux sous les autres régimes et que les autres régime eussent poursuivis, on sait avec quelle placidité, la république les tolère sans se sentir plus ébranlée que le roc égratigné par une douzaine de nains. Il n'est pas jusqu'à ces pèlerinages politiques qui provoquaient autrefois des votes de flétrissure et qui ne provoquent plus aujourd'hui qu'un sourire indifférent.

Cette indifférence de l'opinion, ce calme du gouvernement sont des symptômes bons à noter et qui attestent un véritable progrès de nos mœurs politiques. Nous nous passionnons encore pour un drapeau et pour une forme de gouvernement ; une menace sérieuse dirigée contre nos libres institutions nous trouverait préparés à la résistance ; nous ferions face à l'ennemi s'il s'agissait de la lutte pour la vie ; mais nous dédaignons comme il convient un parti plus bruyant que nombreux, un état-major sans soldats, qui cherche vainement à galvaniser ses fidèles chaque jour plus clairsemés, qui dépense dans de platoniques manifestations les restes d'une voix qui tombe et d'une ardeur qui s'éteint.

Il en est des déclarations légitimistes comme des prédications anarchistes : ce sont de petites débauches oratoires qu'autorisent les vacances et que facilite la circulation sur les voies ferrées. Les vacances terminées et le Parlement réuni, les pèlerins échangeront pendant quelques jours leurs impressions de voyage : ceux-ci diront ce qui se passe à Frohsdorf, ceux-là donneront des nouvelles de l'Icarie, puis tout le monde se mettra au travail sérieux. Quant au gouvernement, il n'aura pas à regretter d'avoir laissé pleine et entière la liberté du pèlerinage et entière aussi la licence du banquet. Il ne faut pas que la France s'ennuie : pèlerinages et banquets ont heureusement égayé cette fin de vacances.

Le *Temps* du 14 octobre :

On a prêté au chef actuel de l'Etat cette parole : Tout laisser dire, ne rien laisser faire,—ne rien laisser faire d'illégal, bien entendu.—Cette parole délimite exactement quels sont les droits de la liberté et quels sont ceux du gouvernement. Que le gouvernement laisse tout dire, nous ne l'en blâmerons point ; nous l'en louerons plutôt, car une expérience déjà longue et qui se répète chaque jour prouve que les divagations les plus excessives, qu'elles viennent des révolutionnaires de droite ou de ceux de gauche, des ultraroyalistes ou des anarchistes, des orateurs de la Camargue ou de ceux du congrès de Roanne, de M. de Mun ou de Mlle Louise Michel, ne constituent pas un danger. Mais, quand aux paroles succèdent les actes, le gouvernement manquerait absolument à sa mission, s'il restait indifférent et si, après avoir tout laissé dire, il laissait tout faire.

Il convient donc de distinguer en ce qui concerne les manifestations royalistes. Les discours, même les plus véhémentel ne sauraient faire l'objet d'aucune poursuite. Maintenant, s'il se produisait des actes délictueux, le parquet aurait le droit et le devoir d'informer et de saisir, après enquête, les tribunaux compétents.

Ce que nous disons ici pour les actes délictueux inspirés par les passions royalistes, s'ils venaient à se produire, nous le disons également pour les crimes et délits qui peuvent être inspirés par les passions révolutionnaires. De nouveaux désordres viennent d'avoir lieu à Montceau-les-Mines. Des bandes ont parcouru le pays, renversant les croix, s'attaquant même aux propriétés privées et se servant, pour briser les portes, de la dynamite.

La liberté n'a rien à voir à de tels excès. Ce sont là des crimes et des délits de droit commun qui relèvent de la cour d'assises et que l'autorité doit réprimer, sans hésitation, par tous les moyens dont elle dispose. L'inaction du gouvernement, en présence de pareils faits, serait inexplicable. Déjà même peut-être a-t-il trop tardé à agir, car les habitants des localités parcourues par les bandes de malfaiteurs se plaignent de n'être pas suffisamment protégés. On ne saurait donc trop engager le gouvernement à ne plus apporter aucun retard ni aucune faiblesse dans la répression des désordres criminels de Montceau-les-Mines, car, nous le répétons, plus on laisse pleine et entière la liberté des opinions et des manifestations inoffensives, plus il devient nécessaire de ne tolérer aucun acte contraire à la loi et attentatoire à la sécurité publique.

Il n'y a pas de pays en Europe où l'élève des pigeons a acquis une plus grande importance qu'en Belgique.

Les chiffres suivants, puisés dans la statistique, tant des Sociétés colombophiles que des chemins de fer, peuvent en donner une idée.

Dans la seule province de Liège, au mois de mars, 31,250 pigeons voyageurs ont été expédiés par chemin de fer pour être lâchés à des endroits déterminés ; 362,250 en avril, 382,500 en mai, 269,500 en juin, et 96,000 pendant les vingt premiers jours du mois de juillet, soit en moins de six mois, un total de 1,141,500 pigeons.

Rien que pour transporter ces intelligens petits voyageurs ailés, il a fallu 1,068 wagons.

**De l'éminent W. L. Almon,**

Président du Collège Médical de Halifax, N. S. "Colden's Liquid Beef Tonic" est un médicament sans pareil pour la *nerve, l'indigestion* et la *débilité* ; il n'a pas d'égal pour les maladies de femme. (*Ne en prenez pas d'autres des pharmaciens.*)

**Bureau de la Compagnie du Chemin de fer de la Nouvelle-Orléans et de Carrollton**-Nouvelle Orléans 20 octobre 1882 —Avis—A partir du 1er novembre, des billets pour des séries de dix courses, billets auxquels seront attachés des coupons, seront vendus au prix de 50 sous chacun aux personnes résidant au delà de l'Avenue Napoléon et qui prendront passage dans les chars de cette compagnie.

Le billet rouge donnera droit à UNE COURSE de la rue du Canal à l'Avenue Napoléon, ou du Carroll ou à la même Avenue Napoléon, et doit être déposé dans la boîte destinée à recevoir le prix des trajets en entrant dans le char. Le coupon bien ne doit se détacher du corps de la série qu'à l'arrivée du char à l'Avenue Napoléon, où le collecteur le réclamera et permettra au passager de poursuivre sa course.

Aucun coupon, le dernier de la série excepté, ne sera accepté s'il a été, au préalable, détaché de la série et ce sera au si le billet n'est pas poinçonné de tous côtés.

Ces séries de billets et les coupons qui y seront attachés ne serviront qu'aux personnes domiciliées au-delà de l'Avenue Napoléon, chaque billet donnant droit à une course ininterrompue.

Les séries ne seront pas transférables, et le coupon ne sera reçu d'aucune autre personne que d'une demeurant au delà de l'Avenue Napoléon.

Ces billets seront vendus par les employés de la compagnie donnant aux chars les signaux de départs rue du Canal, à l'Avenue Napoléon et à Carrollton.

31 oct—3f C. V. HAILE, Surintendant.

**Bureau du receveur de la National** Banking Association, 3 1/2 rue Carondelet—Nlle-Orléans, 31 octobre 1882—Les créanciers de cette Association sont avisés qu'ils recevront, sur la présentation du certificat du receveur, à ce bureau, un dividende de cinq (5) pour cent de leurs réclamations. N. W. CASEY, 31 oct—7f Receveur.

LA NOUVELLE LIGNE
**Le Chemin de Fer du Texas et du Pacific**
EST MAINTENANT OUVERT AU COMMERCE.

C'EST la ligne directe de la NOUVELLE-ORLEANS au NORD, à L'EST, à L'OUEST et au CENTRE, du TEXAS, et à tous les points de l'Arizona, le Vieux et le Nouveau-Mexique et la Californie.

L'express direct part de la Nouvelle-Orléans à 10 heures 20 minutes du matin.
Le convoi d'agrément part de la Nouvelle-Orléans à 4 heures 30 minutes de l'après-midi.
L'express direct arrive à la Nouvelle-Orléans à 3 heures de l'après-midi.
Le convoi d'agrément arrive à la Nouvelle-Orléans à 11 heures du matin.
Pour l'achat des billets ou des renseignements de toute nature, s'adresser au No 47 de la rue St-Charles, coin Gravier ; ou à la gare à l'extrémité de la rue Thalie.

A. S. GRAHAM, Agent au Dépt des Billets.
F. CHANDLER, Agent Général au Dépt des Passagers.
H. M. HOXIE,
31oct— V. P. Directeur des Traffics.

GRAND DEBALLAGE
AU SALON DE
**MmeC. Samson**
150 - RUE DU CANAL - 150
LES
**Chapeaux et Bonnets**
Les meilleur marché et les plus fashionables.
Modes de la dernière nouveauté.
31 oct—6m

Dr S. J. COURREGE,
**RESIDENCE ET OFFICE,**
No 260 Rue Claiborne, encoignure Chemin du Bayou.
Consultations, de 8 à 10 A. M., et de 2 à 3 P. M.
Le Dr traite aussi les maladies chroniques.
31 oct—1m

LES soussignés ont transporté leur bureau au No 136 rue Gravier.—Bureau No 7 au-dessus de la nouvelle bâtisse de la Banque des Citoyens.
ARMAND PITOT, A. PITOT, JR.
31 oct—6f

Perdu.
LE certificat No 32 de deux actions de la Banque du Peuple de la Nouvelle Orléans, portant la date du 10 janvier 1871.
Le public est avisé de ne pas les acheter ou les négocier, attendu que je dois, en temps opportun, en demander la réémission, conformément à la charte de la Banque.
31oct—1m d j GEO. BRANDT.

A vendre.
L'HABITATION SUCRIÈRE dans la paroisse St-Charles, sur la rive droite du fleuve Mississipi, à à peu près 26 milles au-dessus de la Nlle-Orléans, attenant à la ville Hahnville, connue sous le nom de "Home Plantation" et ayant 915 arpents de superficie, avec 25 mulets, instruments aratoires. Pour le prix, les conditions de la vente et autres détails, s'adresser aux bureaux de l'association consolidée, No 66 rue Toulouse. 25oct—

A vendre.
UN magasin de PEINTURES & QUINCAILLERIE, situé rue Craps No 414, entre Union et Français. Conditions libérales, loyer bon marché.
S'adresser sur les lieux.

A vendre
UN bon CAFÉ et GROCERIE, situés encoignure Bourgogne et Douane.
S'adresser sur les lieux. 21 oct—8f

B. TREMOULET,
**Rue Decatur, No 7, vis à vis la Poste,**
Vins de Bordeaux des meilleurs crûs, reçus de maisons de premier ordre.
Sherries de Duff, Gordon & Co, de Pedro Domecq, etc.
Portes de Sandeman & Co, Offley, Cramp & Forrester.
Champagnes de toutes marques en renom.
Vieux Whiskies, Cognacs, Rhums, Genièvres, etc.
Vins de Californie de toutes sortes.
Vin de St-Vincent véritable, etc, etc, etc.
AUX PLUS BAS PRIX.

PITTSBURG
CHARBON. CHARBON.
45
Sous le baril livré à domicile.
DESFORGES, MONTAGNET & Cie,
Rues Gravier et Carondelet.
6 août- 4m p p

E. OFFNER,
Attraits immenses et ventes exceptionnelles de
PORCELAINES, de FAIENCES,
Verrerie, Argenterie plaquée, Coutellerie
—ET—
ARTICLES DE MENAGE,
LE TOUT D'IMPORTATION RECENTE ET RENFERMANT LES DESSINS LES PLUS NOUVEAUX.
Rappelez-vous que nos prix sont plus réduits que ceux de tout autre maison du Sud.
Quartier-général des célèbres services à diner, à déjeuner et à thé
MERCER CHINA,
Comprenant 117 pièces pour $14,
—CHEZ—
E. OFFNER,
174........Rue du Canal........174
Près de la rue Dryades.
31oct—1m

Sociedad Union Espanola de Beneficiencia Mutua.
Los oficiales y miembros que la componen, se reuniran en el local de costumbre esquina San Claude y Dumaine, el Miercoles 1º de Noviembre à las 3 1/2 de la tarde, para asistir a la ceremonia segun costumbre en dicho dia, en las puertas de los cementerios de San Luis se hará una colecta à beneficio del asilo de huerfanos de Santa Maria Esperando que todas las personas generosas contribuyan à este acto humanitario.
Por orden de Don José VENTA, Vice Presidente,
A. ALVAREZ GALAN,
29oct—3f Secretario.

ATTENTION !
AVIS AUX CONTRIBUABLES DE LA VILLE.
POUR la convenance des contribuables, il a été conclu des arrangements grâce auxquels toutes les taxes des années 1880, 1881 et 1882 actuellement en cour peuvent être payées, avec l'intérêt et les frais au département des finances.
Avis est donné qu'à dater de LUNDI, 30 octobre 1882, tous les susdits paiements devront être faits, directement, au département des finances et non, comme autrefois, aux constables des cours de la ville.
Toutes les personnes qui ont fait des paiements mais n'ont pas obtenu, du département, leurs comptes de taxes, devront réclamer ceux ci, immédiatement, pour que les taxes soient effacées du registre des taxes ainsi que des livres du bureau des hypothèques.
Hotel de Ville, Nlle Orléans, 28 octobre 1882.
B. T. WALSHE.
Administrateur du Département des Finances.
29 oct—1mois

Placement d'argent profitable.
A vendre, à la Baie St Louis, pour cause de changement de domicile du propriétaire.
La jolie maison de résidence et la propriété bien connue de feu le Dr Charles Deléry, comprenant la pharmacie populaire de M. Edgar Deléry, établie depuis 11 ans, contenant le tout avec élégance et possédant une excellente clientèle. Il y a sur le terrain, en outre de la maison de résidence, plusieurs autres bâtisses, une étable et des arbres fruitiers en rapport.
Pour de plus amples détails s'adresser à E DELERY,
29 oct—8f Baie St Louis, Miss.

Salle de l'Association de Bienfaisance des Bouchers de la N. O.
Assemblée Générale Trimestrielle.—Elections Générales pour l'année 1883 et 1883.
Les officiers et les membres de cette société sont informés que l'Assemblée Générale Trimestrielle aura lieu, JEUDI, 2 novembre 1882, à 6 heures précises du soir, à la salle de réunion, coin Dryades et Poydras. Immédiatement après les affaires terminées auront lieu les Elections Générales pour l'année 1882 83.
P. S.—Messieurs les médecins qui désireront avoir la charge du service médical de la société, sont priés de s'adresser, pour toute information, à M. le président P. Esteben au Marché Français No 71, ou à M. le trésorier B. Maylié, au coin des rues Poydras et Dryades.
Ordre du Président,
PAUL ESTEBEN.
G. PÉRES, Secrétaire. 28 oct—5f

GRAND DEPOT
—DE—

TTTTTTTTTTTTTTT
TTTTTTTTTTTTTTT
TT TT TT
TT TT TT
TT
TT
TT
TT
TT
TTTTT
TTTTT

de café et d'épices,
Nos 3 et 5 RUE DU CAMP,
(à deux portes de la rue du Canal.)
ISIDORE DANZIGER,
Ayant acheté cet établissement bien connu, annonce qu'il a renouvelé complètement le stock de
Thés, Cafés et Epices,
et qu'il est prêt à fournir ces marchandises en quantités au gré des acheteurs aux plus bas prix du marché Ayant toutes les machines nécessaires pour griller et moudre le café, je sollicite respectueusement le patronage de mes amis et du public.
ISIDORE DANZIGER,
Nos 3 et 5 Rue Camp.
17oct—

AUTOMNE ET HIVER DE 1882.

T. C. PORTEOUS,
133 - - rue du Canal - - 133
(BATISSE TOURO.)
Déballe en ce moment les dernières nouveautés consistant en
Soieries et Satins Brochés.
EFFETS OTTOMANS,
ETOFFES POUR ROBES ET COSTUMES,
En Laine française et anglaise.
DENTELLES, GANTS, &c.
29 oct—

M'me OLYMPE,
144 - - RUE CANAL - - - 144
A l'honneur d'informer les dames de la ville et de la campagne, qu'elle vient de recevoir un large assortiment de marchandises choisies sur les marchés de Paris, Londres et New York—
Chapeaux, Robes,
Soieries nouvelles,
Cachemires brodés,
Manteaux, Confections,
Fleurs, Plumes,
Bijouterie, Etc., Etc.
Ses ateliers ont été réorganisés et augmentés de manière à suffire à toutes les demandes et à pouvoir satisfaire les goûts les plus modestes.
Chapeaux, Costumes et façons aux prix les plus réduits.
29oct—1m—Dim Mer Ven.

BONS GANTS NOIRS
A bon marché
ET
Gants couleurs derniers genres
A PRIX REDUITS,
—CHEZ—
Viple & Péret,
Nos 10 et 12
RUE BOURBON, près CANAL.
N. B.—Il est reconnu que cette maison vend à 25 0/0 au-dessous du cours.
28 oct—4m—4 mar j

COMPAGNIE D'ASSURANCES
—DES—
FACTORS AND TRADERS,
No. 49 rue Carondelet.
CAPITAL PAYE........$1,000,000.
ED. A. PALFREY........President.
JOHN CHAFFE........Vice-président.
THOMAS F. WALKER....Secrétaire.
La Compagnie émet des polices couvrant des risques d'incendie, de Rivières et Maritimes, aux taux les plus réduits du tarif.
DIRECTEURS:
John I. Noble, John Chaffe,
Richard Milliken, Sam'l Friedlander,
R. M. Walmsley, A. H. May,
T. Lytt. Lyon, Samuel H. Boyd,
William J. Behan, Charles Chaffe,
William Hartwell, C. J. Leeds,
B. B. Eshleman, L. C. Jurey,
A. T. Janin, A. M. Bickham,
Henry Abraham, Louis Bush,
A. Brittin, G. W. Sentell,
John I. Adams, R. T. Buckner,
Charles E. Black, O. Hopkins,
George J. Pusch.
3 sept—3m

Grande Ouverture
—DE—
CHAPEAUX MODÈLES,
JEUDI, 26 OCTOBRE,
—CHEZ—
SCHILLING,
157 et 159 Rue Canal.
Les dames sont respectueusement invitées à venir voir les nouvelles modes en
Chapeaux, plumes, Fleurs,
Et autres nouveautés.
Les Départements de
Cheveux et
Articles de Fantaisie
sont aussi complets.
Par de cartes à domicile.
22 oct—1m

P. BOISSONNEAU,
137 - - Rue du Canal - - 137
AU PREMIER,
ENTRE LES RUES ROYALE ET BOURBON.
M. P. BOISSONNEAU a l'honneur d'annoncer à ses clients, ainsi qu'aux clients à venir, qu'il a transféré son magasin au No 137 de la rue du Canal, au premier, au dessus du magasin de M. Gnéblé.
Il vient de recevoir des premières manufactures de France et d'Angleterre un assortiment riche et varié de tout ce que la mode a produit de plus nouveau, de tout ce que porte le monde élégant.
Il n'emploie chez lui que des ouvriers de premier ordre et ses prix sont des plus modérés. 22oct—15f

GRAND DEBALLAGE
d'Articles pour la Toussaint.
LA MAISON
Vve J. SCHWEITZER,
166........RUE ROYALE........166
VIENT de recevoir par le steamer "Dupuy-de-Lôme, un très grand assortiment d'ornements pour tombeaux. Une quantité très variée de Couronnes en perles, en immortelles, en fleurs artificielles, etc., etc. Le tout sera vendu à très bon marché.
Pensées, violettes et blanches, à 15c la douz.
Papier noir glacé, à 70c la main.
On fait aussi des Bouquets sur commande.
J'invite mes amis et le public en général à venir visiter avant de faire leurs achats.
15 oct—1m

POUR LA TOUSSAINT
—ET LE—
JOUR DES MORTS.
La Maison Lelièvre,
Rue Royale 174,
Et rue Baronne No 9,
(Près la rue du Canal)
VIENT de recevoir un assortiment complet d'ornements pour Tombeaux, qui dépasse en beauté, fraîcheur et nouveauté tous les articles reçus de ce genre, jusqu'à ce jour.
La grande quantité importée par nous cette année, nous met à même de VENDRE A DES PRIX TRES BAS ; nous pouvons affirmer UNIQUES EN CETTE VILLE. Tous nos articles étant de première qualité peuvent supporter avec avantage la comparaison avec ceux d'autres maisons.
C'est donc une rare occasion que nous offrons à nos amis et au public en général.
Papier glacé noir en gros et détail.
8oct—8. 10. 12. 15. 17. 19. 22. 24. 26. 29 31.

OUVERTURE
DE NOS
Nouvelles salles de vente et d'exposition.
Nous invitons cordialement le public en général à venir visiter les NOUVELLES SALLES DE VENTE ET D'EXPOSITION que nous avons ajoutées à notre établissement.
Pour célébrer ce qui est pour nous un événement heureux, et pour laisser au public acheteur une impression également agréable, nous avons résolu d'opérer pendant quelque temps,
UN RABAIS DE CINQ CENTS
sur chaque dollar de marchandises payé au comptoir.
AVIS—Les COUPONS sur les "comptoirs à bon marché", ont tous leurs places assignées. Toutes les marchandises qui s'y trouvent seront invariablement vendues pour MOITIÉ SEULEMENT DES PRIX MARQUÉS. La prime payée jusqu'ici aux vendeurs a été supprimée, les acheteurs profiteront de la différence.
CE DÉPARTEMENT N'EST PAS COMPRIS DANS CELUI DU RABAIS.
D. H. HOLMES.
155 CANAL, 14 BOURBON ET 15 DAUPHINE.
8 oct - 1 m. PP.

Arrivages d'Automne
NOUVEAUTÉS,
ARTICLES DE MENAGE.
BAS MOUCHOIRS.
DENTELLES, BRODERIES.
CORSETS, CHEMISES.
RUBANS, RUCHES
FLANELLES FANTAISIE.
ARTICLES DE DEUIL.
INDIENNES SATINÉES ET BROCHÉES.
PELUCHES, SATINS, ETC.
VELOURS, VELVETEENS, Etc.
—Et un—
Stock splendide de Marchandises du Pays
Provenant des Fabriques.
594 & 596..Rue Magazine..594 & 596
E. H. ADAMS.
22 oct—

AVIS.
Le public est respectueusement informé que le Tirage de la Loterie au Bénéfice de l'Ancien Asile Touro aura lieu au
MINERVA HALL,
Le MERCREDI, 8 Novembre 1882, à 6 heures du soir.
Le tirage sera sous la direction de Messieurs F. Hollander, Président.
Adolph Schreiber J. Hassinger,
E. A. Palfrey, M. J. Hart.
On peut obtenir des billets en s'adressant à n'importe quel membre du susdit comité jusqu'au jour du tirage.
26 oct - au 8 nov SIMON COHN, Secrétaire.

CHARLES TROUILLY,
132 - - Rue du Canal - - 132
—EN DEBALLAGE—
Un Beau Choix de Marchandises Françaises, Anglaises et Autrichiennes.
Articles de Fantaisie, Parfumerie ;
Peignes Jonc, Ecaille et autres, Brosses ;
Objets d'Art, Bijoux, Fleurs, Corsets ;
Ornements de toutes sortes pour la tête etc.
Un assortiment complet de CHEVEUX 1er CHOIX de toutes couleurs et longueurs, qui seront vendus bon marché, au PRIX DU GROS.
Voir les nouvelles Coiffures en Cheveux apportées de Paris, France, par Mme Charles Trouilly.
22oct - 3m Dim Mar Jeu

TAPIS ET TOILES-CIRÉES.
ELKIN & CIE.,
100....RUE DU CANAL....100
TAPIS
Axminster, Moquette, Velours, Bruxelles (Body Brussels et Tapestry Brussels)
Avec Bordures assorties.
Tapis de Perse et de Turquie, Rugs.
NATTES
de COCO, de ROTIN et de CANTON.
L'attention spéciale est appelée sur nos Rideaux de dentelles Antique, Guipure et Appliquée.
STORES DE FENETRES
de Hollande, OPAQUES et TRANSPARENTS.
Articles à rideaux, Franges, Gimps.
26 oct - 1an—dim, mar, jeu

CIMETIÈRE.
Grand Assortiment de
Vases de tous genres pour ornements de Tombeaux.
A vendre par
KURSHEEDT & BIENVENU.
26 oct au 1 nov. No 114 rue du Camp.

CHANGEMENT DE LOCAL.
Nlle-Orléans, le 1er octobre 1882.
La Compagnie d'Assurance Hope, de la Nouvelle Orléans, a transporté ses bureaux au No 188 de la rue Gravier, entre Carondelet et Baronne, en face de la Bourse au Coton.
LOUIS BARNETT,
1er oct—1m PP Secrétaire

Avis.
Location gratis,
POUR une personne qui voudrait vendre des Huîtres pour la saison. Pour plus de renseignements voir au CENTRAL EXCHANGE, coin Bourbon et Douane.
29 oct—3f

A vendre
UN MEUBLE DE BOULE en ébène, riche et élégant—Table, secrétaire, chiffonnière, étagère etc., le tout magnifiquement doré.
S'adresser rue St-Louis, No. 328.
29 oct—

Avis aux consignataires.—Le vapeur français "PARIS," commandant Artur, venant du Hâvre, commencera le déchargement de sa cargaison, SAMEDI, 28 octobre, à 1 heure P. M, à son quai, au poteau No 41, Quatrième District. Les consignataires sont priés de se présenter à nos bureaux, de payer le montant de leur fret, et de recevoir leurs marchandises sur la levée, autrement les marchandises seront envoyées en magasin à leurs frais et risques. Aucun colis ne sera livré sans un ordre, et aucune réclamation ne sera admise après que les marchandises auront quitté le quai.
FORSTALL, ROSS & CLAYTON,
No 173 rue de la Commune
28 oct 3f

On demande
A ACHETER une résidence dans les prix de $2500, située dans le Second District, et payable comme suit : environ un tiers comptant et la balance en paiements mensuels.
S'adresser à A. SAULET,
28 oct—3f 28 rue Union.

On demande
UNE PLACE DE GARDIEN DE NUIT OU DE JOUR dans un entrepôt, un magasin ou une fabrique, soit en ville ou à la campagne. On fournira les meilleures recommandations. S'adresser à JOS. MADRON, chez M. Emile Gamet, 33 North Front Street, ou chez M. A. H. DELMAS, 57 rue St Charles, au pres ier.
28oct—5f

H. DAMIENS.
127 et 129 RUE ROYALE,
Coin Toulouse.
CHEMISES FRANÇAISES.
BLANCHES ET COULEURS.
GILETS—Flanelle, mérinos et coton.
CALEÇONS—Toile et flanelle croisée.
Mules maroquin—Mouchoirs—Bretelles, Chaussettes, Cravates, etc., etc.
PARFUMERIES FINES
DE LUBIN, COUDRAY, J. M. FARINA
Et autres.
Orfèvrerie de Christofle.
COUVERTS DE TABLE, COUVERTS A DESSERT, CUILLERS A CAFÉ.
ARTICLES DE DAMES.
LINGERIES FINES, telles que :
Peignoirs brodés, Camisoles brodées, Jupons et Corsages brodés, Cols et Cravates dentelles-rubans, Bandes et Entre-Deux, Broderie, Ombrelles—Nouveauté, Dentelles.
Merceries de toutes sortes.
NOUVEL ASSORTIMENT DE LAINES
De toutes les nuances.
VOITURES D'ENFANTS
En tous genres.
VELOCIPEDES........BYCYCLES
Jouets d'Enfants.
15 sept—

Defossez French Opera Company.
Messieurs les souscripteurs sont priés de passer au Ticket Office 135 Canal St. Werlein's Music Store, à partir de LUNDI 23 octobre pour recevoir conformément à leur contrat les billets formant la première moitié de la souscription dû à l'arrivée de la compagnie.
La compagnie arrivera à la Nouvelle-Orléans, le dimanche, 22 octobre 1882. 21 oct—

Transfert de bureaux.
NOUS avons aujourd'hui transféré nos bureaux au No 10 rue Carondelet.
GIRARDEY & MACON.
19 oct—1 m.

H. BILLARD.
59 - Rue de Chartres - 59
Coin Bienville.
LIVRES D'ECOLES.
Francais et Américains.
FOURNITURES pour ECOLES,
Ardoises, Papiers,
Crayons, Encres,
Plumes, Porteplumes,
Etc. Etc. Etc.
PRIX REDUITS !
PRIX REDUITS
Vente en Gros et en Détail.
PAPIERS PEINTS, DECORS, BORDURES, NOUVEAUX DESSINS, DECORATION D'APPARTEMENTS, NOUVEAU GENRE.
Notre maison entreprend la pose et la fourniture des Papiers Peints. Satisfaction garantie.
Abonnements à toutes les Publications Françaises. Service régulier 2 fois par semaine.
Histoire des Etats-Unis suivie de l'Histoire de la Louisiane par Mme M. D. Girard, 1 vol cart.
Le Fou de Pa'erme, par A. Mercier, 1 vol 40c.
La Fille du Prêtre ... 3 vol, $1 00
L'Habitation des St-Ybars ... 1 vol, $1 50
ARTICLES DE PIÉTÉ.
Scapulaires, Livres de Prières, reliés en tous genre, Chapelets, Médailles, etc, etc.
Escompte libéral au commerce.
6 sept—

[illegible] DE FRANCE.
Mme GUILLIOT,
Sage-Femme,
PREVIENT sa clientèle qu'elle reprend l'exercice de sa profession Chambre pour pensionnaire. Consultation de 1 h à 3.
103 rue Orléans, près Rempart.
25oct—1m

Tirage de la Lotérie de l'Etat de la Louisiane.
POUR LE 30 OCT.—CLASSE No 258
Tirage de 4 heures P. M.

| 1er. | 2me. | 3me. | 4me. | 5me. | 6me. | 7me. | 8me. | 9me. | 10me. | 11me. | 12me. | 13me. | 14me. |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| 15 | 20 | 26 | 47 | 45 | 5 | 16 | 12 | 9 | 61 | 56 | 74 | — | — |

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement dans les salons de la Compagnie.
En témoignage nous apposons notre signature.
Ce 30 octobre 1882—4 heures P. M.
LOUIS H. PLATE
J. A. A. ROUSSEAU.
Commissaires.
Les plans de tous tirages antérieurs peuvent être vus au bureau, temps donné ceux-ci sur quantité.